

UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV

SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 30 JUIN 2026

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS ARRETES AU 30 JUIN 2026

Introduction

En exécution de notre mandat de commissariat aux comptes et en application des dispositions du code des organismes de placement collectif, nous avons procédé à un examen limité des états financiers trimestriels de la Société « UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV » pour la période allant du premier Avril au 30 Juin 2026, tels qu'annexés au présent rapport et faisant apparaître un total du bilan de 76.155.708 dinars, un actif net de 75.951.685 dinars et un bénéfice de la période de 1.089.992 dinars.

Nous avons effectué l'examen des états financiers trimestriels ci-joints de la Société « UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV » comprenant le bilan au 30 Juin 2026, ainsi que l'état de résultat, l'état de variation de l'actif net, des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

La direction de la société est responsable de l'arrêté, de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises. Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur ces états financiers sur la base de notre examen limité.

Etendue de l'examen limité

Nous avons effectué notre examen limité selon la norme internationale d'examen limité ISRE 2410 « Examen de l'information financière intermédiaire accompli par l'auditeur indépendant de l'entité ». Un examen limité d'informations financières intermédiaires consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité. L'étendue d'un examen limité est très inférieure à celle d'un audit effectué selon les normes ISA et, en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Conclusion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers trimestriels ci-joints de la Société « UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV » ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de la société au 30 Juin 2026, ainsi que de sa performance financière et de la variation de son actif net pour la période close à cette date, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie.

Paragraphes post-conclusion

- Les pensions livrées représentent à la clôture de la période, 10,28% du total des actifs, se situant ainsi au-dessus du seuil de 10% fixé par l'article 2 bis du décret n° 2001-2278 du 25 septembre 2021.
- Nous attirons l'attention sur la note 3.2 des états financiers, qui décrit la méthode adoptée par la société « UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV » pour la valorisation du portefeuille des obligations et valeurs assimilées suite aux recommandations énoncées par le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances et en présence de différentes parties prenantes. Ce traitement comptable, devrait être, à notre avis, confirmé par les instances habilitées en matière de normalisation comptable.

Notre conclusion n'est pas modifiée à l'égard de ces points.

Tunis, le 28 Juillet 2026

Le Commissaire Aux Comptes :

DELTA CONSULT

Wael KETATA

BILAN ARRETE AU 30 Juin 2026

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

ACTIF	Note	30/06/2026	30/06/2025	31/12/2025
Portefeuille-titres	4	46 719 155	43 654 006	44 704 879
Obligations et valeurs assimilées		46 719 155	43 654 006	43 704 834
Titres des organismes de placement collectif		-	-	1 000 045
Placements monétaires et disponibilités		29 429 464	29 385 077	34 321 139
Placements monétaires	5	29 429 464	29 385 077	34 321 139
Créances d'exploitation	6	7 089	24 000	9 270
TOTAL ACTIF		76 155 708	73 063 083	79 035 288
PASSIF				
Opérateurs créditeurs	7	177 919	375 262	307 890
Autres créditeurs divers	8	26 104	17 720	31 097
TOTAL PASSIF		204 023	392 983	338 987
ACTIF NET				
Capital	9	73 732 164	70 277 589	73 852 007
Sommes distribuables				
Sommes distribuables des exercices antérieurs		494	455	479
Sommes distribuables de l'exercice en cours		2 219 027	2 392 055	4 843 815
ACTIF NET		75 951 685	72 670 100	78 696 300
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		76 155 708	73 063 083	79 035 288

ETAT DE RESULTAT

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	Note	du 01/04/ au 30/06/2026	du 01/01/ au 30/06/2026	du 01/04/ au 30/06/2025	du 01/01/ au 30/06/2025	Année 2025
Revenus du portefeuille-titres	10	800 914	1 578 211	916 255	1 710 872	3 232 462
Revenus des obligations et valeurs assimilées		800 914	1 578 211	775 653	1 570 270	3 091 859
Dividendes		-	-	140 602	140 602	140 602
Revenus des placements monétaires	11	337 086	729 021	407 499	608 496	1 541 881
Revenus des prises en pension	12	150 637	307 076	148 632	289 502	546 855
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		1 288 637	2 614 308	1 472 386	2 608 870	5 321 197
Charges de gestion des placements	13	(171 402)	(347 047)	(169 235)	(311 074)	(657 833)
REVENU NET DES PLACEMENTS		1 117 235	2 267 261	1 303 151	2 297 797	4 663 364
Autres charges	14	(32 007)	(64 343)	(25 697)	(48 274)	(116 495)
RESULTAT D'EXPLOITATION		1 085 228	2 202 918	1 277 454	2 249 522	4 546 869
Régularisation du résultat d'exploitation		25 113	16 109	(91 646)	142 533	296 946
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE		1 110 341	2 219 027	1 185 808	2 392 055	4 843 815
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		(25 113)	(16 109)	91 646	(142 533)	(296 946)
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession des titres		-	1 032	(138 317)	(138 317)	(135 463)
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres		4 764	9 476	4 764	9 476	19 108
RESULTAT NET DE LA PERIODE		1 089 992	2 213 426	1 143 901	2 120 681	4 430 514

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	du 01/04/ au 30/06/2026	du 01/01/ au 30/06/2026	du 01/04/ au 30/06/2025	du 01/01/ au 30/06/2025	Année 2025
--	----------------------------	----------------------------	----------------------------	----------------------------	---------------

VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT

DES OPERATIONS D'EXPLOITATION

	1 089 992	2 213 426	1 143 901	2 120 681	4 430 514
Résultat d'exploitation	1 085 228	2 202 918	1 277 454	2 249 522	4 546 869
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	4 764	9 476	4 764	9 476	19 108
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	-	1 032	(138 317)	(138 317)	(135 463)

DISTRIBUTIONS DE DIVIDENDES

	(4 653 030)	(4 653 030)	(4 555 744)	(4 555 744)	(4 555 744)
--	-------------	-------------	-------------	-------------	-------------

TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL

	455 030	(305 011)	(3 661 720)	16 347 554	20 063 922
--	---------	-----------	-------------	------------	------------

Souscriptions

- Capital	9 035 960	17 491 631	19 222 995	41 416 065	66 746 978
- Régularisation des sommes non distribuables	987	1 346	(7 172)	(5 957)	(49 020)
- Régularisation des sommes distribuables	367 648	990 449	888 973	2 597 996	3 889 500

Rachats

- Capital	(8 461 632)	(17 622 074)	(22 549 204)	(26 177 715)	(47 940 518)
- Régularisation des sommes non distribuables	(858)	(1 253)	10 351	10 231	47 116
- Régularisation des sommes distribuables	(487 076)	(1 165 109)	(1 227 664)	(1 493 066)	(2 630 135)

VARIATION DE L'ACTIF NET

	(3 108 008)	(2 744 616)	(7 073 562)	13 912 492	19 938 692
--	-------------	-------------	-------------	------------	------------

ACTIF NET

En début de période	79 059 693	78 696 300	79 743 662	58 757 608	58 757 608
En fin de période	75 951 685	75 951 685	72 670 100	72 670 100	78 696 300

NOMBRE D'ACTIONS

En début de période	736 276	743 370	740 939	554 373	554 373
En fin de période	742 057	742 057	707 512	707 512	743 370

VALEUR LIQUIDATIVE

	102,353	102,353	102,712	102,712	105,864
--	---------	---------	---------	---------	---------

TAUX DE RENDEMENT

	1,39%	2,84%	1,46%	3,02%	6,00%
--	-------	-------	-------	-------	-------

NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

AU 30 Juin 2026

NOTE 1 : PRESENTATION DE LA SOCIETE

L'UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV est une société d'investissement à capital variable obligataire de type distribution, régie par la loi n°2001- 83 du 24 juillet 2001 portant promulgation du code des organismes de placement collectif.

Elle a été créée le 15 Septembre 1993 à l'initiative de l'« UBCI » et a reçu l'agrément de Monsieur le Ministre des Finances, en date du 08 Avril 1992.

Elle a pour objet la gestion, au moyen de l'utilisation de ses fonds propres et à l'exclusion de toutes autres ressources, d'un portefeuille de valeurs mobilières à revenu fixe.

Ayant le statut de société d'investissement à capital variable, UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 octobre 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus qu'elle encaisse au titre de ses placements, sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

La gestion de l'UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV est confiée à la Société « UNION CAPITAL » EX « COFIB CAPITAL » ayant absorbé « UBCI Bourse » depuis le 15 Mars 2024, le dépositaire étant l'« UBCI ».

NOTE 2 : REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

Les états financiers trimestriels arrêtés au 30 Juin 2026, sont établis conformément aux préconisations du système comptable et notamment les normes 16 à 18 relatives aux OPCVM, telles qu'approuvées par arrêté du ministre des finances du 22 Janvier 1999.

NOTE 3 : PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états inclus dans les états financiers trimestriels sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3.1- Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont supportés par le gestionnaire.

Les intérêts sur les placements en obligations et bons et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

Les dividendes relatifs aux titres d'OPCVM sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

3.2- Evaluation des placements en obligations & valeurs assimilées

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les obligations et valeurs assimilées sont évaluées, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- A la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente ;
- Au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent ;
- A la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire, et l'absence d'une courbe de taux pour les émissions obligataires, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, au 30 Juin 2026, une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des obligations de la société « UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV » figurant au bilan arrêté à la même date.

En conséquence, les placements en obligations sont évalués au coût amorti compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.

Dans un contexte de passage progressif à la méthode actuarielle, et compte tenu des recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances en présence de différentes parties prenantes, les Bons du Trésor Assimilables (BTA) sont valorisés comme suit :

- Au coût amorti pour les souches de BTA ouvertes à l'émission avant le 31/12/2017 à l'exception de la ligne de BTA « Juillet 2032 » compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.
- A la valeur actuelle (sur la base de la courbe des taux des émissions souveraines) pour la ligne de BTA « Juillet 2032 » ainsi que les souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 1er janvier 2018.

3.3- Evaluation des titres OPCVM

Les placements en titres OPCVM sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur liquidative. La différence par rapport au prix d'achat constitue, selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

3.4- Opérations de pensions livrées

- Titres mis en Pension :

Les titres donnés en pension sont maintenus à l'actif du bilan sous une rubrique distincte parmi le portefeuille titres « Titres mis en pension ».

La dette correspondant à la somme reçue du cessionnaire et devant être restituée à l'issue de la pension est également individualisée et présentée sous une rubrique spécifique au passif du bilan, « Dettes sur opérations de pensions livrées ».

Les mêmes règles d'évaluation des placements et de prise en compte des revenus y afférents développés dans les paragraphes précédents, sont applicables aux titres donnés en pension.

Sont considérés des intérêts, les revenus résultant de la différence entre le prix de rétrocession et le prix de cession au titre des opérations de pensions livrées.

Ainsi, la SICAV procède à la constatation de la charge financière représentant les intérêts courus qui devraient être versés au cessionnaire sous une rubrique spécifique de l'état de résultat « intérêts des mises en pension ».

- Titres reçus en Pension :

Les titres reçus en pension ne sont pas inscrits à l'actif au niveau du portefeuille titres. La créance correspondant à la somme due au cédant est individualisée et présentée parmi les placements monétaires sous la rubrique « Créances sur opérations de pensions livrées ».

Les rémunérations y afférentes sont inscrites à l'état de résultat sous une rubrique spécifique

« Revenus des prises en pension ».

3.5- Evaluation des autres placements

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

3.6- Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

NOTE 4 : PORTEFEUILLE TITRES

Le solde de ce poste s'élève au 30 Juin 2026 à 46.719.155 dinars, se détaillant comme suit :

Code ISIN	Désignation du titre	Nombre	Coût d'acquisition	Valeur au 30/06/2026	% de l'actif net
Obligations et valeurs assimilées			44 449 100	46 719 155	61,51%
Obligations des sociétés			17 160 400	17 777 932	23,41%
TN0003400330	AMENBANK2008(B)	20 000	200 000	201 258	0,26%
TNR0O99VZUY8	AMEN BANK 2026-1	10 000	1 000 000	1 018 499	1,34%
TN8DSPQCBC06	ATL 2022-1 CA 10 %	10 000	400 000	422 532	0,56%
TNMA55MMDD46	ATL 2023-1 CA 10.5 %	13 010	520 400	535 610	0,71%
TN06F5NFW3K1	ATL 2023-2 CA 10.7%	20 000	1 200 000	1 272 608	1,68%
TNTUDMZLCA16	ATL 2024-2 10.35 %	5 000	400 000	414 065	0,55%
TN7XUIXDVQY8	ATL 2025-2 9.15%	5 000	500 000	511 331	0,67%
TN4J4VCBM140	ATTIJARI LEASE 2022-1-A 10%	3 000	120 000	127 417	0,17%
TNCTFWUXV74	ATTIJARI LEASE 2022-1-B T+2.75	3 000	120 000	127 448	0,17%
TNMEZPU3I4U2	ATTIJARI LEASE 2023-1 10.7%	10 000	600 000	635 741	0,84%
TNO6AI2ZF0D3	ATTIJARI LEASE 2024-1 10.6%	10 000	600 000	613 940	0,81%
TN3Z8BRRN997	BTK 2024-1 TMM+2.50 %	15 000	1 200 000	1 243 008	1,64%
TN4ZLSBTX4X7	BTK 2025-1 9.15%	6 000	600 000	618 290	0,81%
TN1T1YC5F1E6	BTK Leasing 2025-1 CA 9.40%	5 000	500 000	529 565	0,70%
TNUVSEHTMT81	BTK Leasing 2026-1 CA 9%	10 000	1 000 000	1 020 910	1,34%
TN1T3HF5RKK6	BTK Leasing 2026-1 CB TMM+1.75	5 000	500 000	510 503	0,67%
TNL7VQZVHR54	HL 2023-A-1 10.75%	10 000	400 000	409 048	0,54%
TNAQSF8ZD1W1	HL 2024-1 A 10.7%	10 000	600 000	609 146	0,80%
TNXIY8MEDJE3	TLF 2022-2 10%	10 000	400 000	422 181	0,56%
TNIPE0BZ0LR6	TLF 2024-2 10.5 %	10 000	800 000	852 839	1,12%
TNR4CLXNS26	WIFAK BANK 2022-2 CA 9.25%	20 000	800 000	826 275	1,09%
TNTEPPETCXN3	DAAM 2025-1 TF 10.10%	5 000	500 000	528 114	0,70%
TNZ5W59MKJA80	DAAM SUB 2026-1 9.60%	10 000	1 000 000	1 010 731	1,33%

TN8S8S99B8S7	UBCI 2025-1 CC 9.40%	7 000	700 000	733 603	0,97%
TNTWU2KQRW543	UBCI 2025-2 CA 9.10%	25 000	2 500 000	2 583 271	3,40%
Emprunt National			21 500 000	22 763 996	29,97%
TNVFSFLG1FH4	E.NAT 2022 T4 CC T+2.25%	30 000	2 625 000	2 748 519	3,62%
TNEFCT8MXYZ3	E.NAT 2022 T4 CC TF 9.6%	30 000	2 625 000	2 749 274	3,62%
TN4A4WPDZOC1	E.NAT T3-22 CAT C 9.6%	50 000	4 375 000	4 640 118	6,11%
TNIZ090I5G66	E.NAT T3-22 CAT C T+2.4%	50 000	4 375 000	4 642 650	6,11%
TNLBC9INKV10	EMP NAT 2024 T3 CC TV	15 000	1 500 000	1 587 809	2,09%
TN45VKDAPM79	EMP NAT 2024 T4 CB TV	10 000	1 000 000	1 040 626	1,37%
TN0008000838	EMP NAT T1 2021 CAT B 8.8%	12 500	1 250 000	1 338 000	1,76%
TN0008000846	EMP NAT T1 2021 CAT C 8.9%	3 750	3 750 000	4 017 000	5,29%

Code ISIN	Désignation du titre	Nombre	Coût d'acquisition	Valeur au 30/06/2026	% de l'actif net
Bons du trésor assimilables			5 788 700	6 177 227	8,13%
TN0008000606	BTA-04-2028	1 000	935 200	1 001 608	1,32%
TN0008000580	BTA-10-2026	5 000	4 853 500	5 175 619	6,81%
TOTAL			44 449 100	46 719 155	61,51%
Pourcentage par rapport à l'Actif					61,35%

NOTE 5 : PLACEMENTS MONETAIRES

Le solde de ce poste s'élève au 30 Juin 2026 à 29.429.464 dinars, se détaillant comme suit :

Code ISIN	Désignation du titre	Coût d'acquisition	Valeur au 30/06/2026	% Actif net
	<u>Dépôts à vue</u>	1 151 478	1 151 478	1,52%
	UBCI	1 151 478	1 151 478	1,52%
	<u>Dépôts à terme</u>	6 000 000	6 000 985	7,90%
	Dépôt à terme UBCI au 30/09/2026 à 7,49% pour 92 jours	6 000 000	6 000 985	7,90%
	<u>Certificats de dépôt</u>	13 370 461	13 453 424	17,71%
TN55PFMI1F57	Certificat de dépôt BNA au 01/07/2026 à 7,99% 90 jours	1 476 499	1 500 000	1,97%
TNM98HY54IU8	Certificat de dépôt BNA au 09/07/2026 à 7,99% 90 jours	1 476 499	1 497 873	1,97%
TNP64Q4E9J98	Certificat de dépôt BNA au 14/07/2026 à 7,99% 90 jours	1 968 666	1 995 397	2,63%
TNWOVTM247C0	Certificat de dépôt UBCI au 09/07/2026 à 7,1% 10 jours	998 425	998 740	1,31%
TNK8LU5GF7G3	Certificat de dépôt UNIFACTOR au 03/08/2026 à 7,84% 40 jours	1 986 183	1 988 583	2,62%
TNKB9YE6A2E3	Certificat de dépôt UNIFACTOR au 05/08/2026 à 7,74% 40 jours	2 979 536	2 982 075	3,93%
	Certificat de dépôt UNIFACTOR au 17/07/2026 à 7,74% 60 jours	494 906	498 629	0,66%
	Certificat de dépôt UNIFACTOR au 24/07/2026 à 7,74% 30 jours	1 989 746	1 992 127	2,62%

Code ISIN	Désignation du titre	Coût d'acquisition	Valeur au 30/06/2026	% Actif net
	<u>Créances sur opérations de pensions livrées</u>	7 699 885	7 828 673	10,31%
	Pension livrée AMEN BANK au 28/08/2026 à 7,6% pour 270 jours	999 885	1 044 094	1,37%
	Pension livrée BTL au 12/10/2026 à 7,29% pour 182 jours	1 000 000	1 015 671	1,34%
	Pension livrée BTL au 13/07/2026 à 7,14% pour 80 jours	3 700 000	3 749 782	4,94%
	Pension livrée BTL au 17/08/2026 à 7,24% pour 95 jours	2 000 000	2 019 126	2,66%
	<u>Billets de trésorerie</u>	992 742	994 906	1,31%
	Billet de trésorerie STA au 29/07/2026 à 8,24% pour 40 jours	992 742	994 906	1,31%
	TOTAL	29 214 565	29 429 464	38,75%
	Pourcentage par rapport au total des actifs			38,64%

NOTE 6 : CREANCES D'EXPLOITATION

Cette rubrique s'élève au 30 Juin 2026 à 7.089 dinars contre 24.000 dinars au 30 Juin 2025 et se détaille ainsi :

	<u>30/06/2026</u>	<u>30/06/2025</u>	<u>31/12/2025</u>
Intérêts à recevoir sur les dépôts à vue	7 089	24 000	9 270
Total	7 089	24 000	9 270

NOTE 7 : OPERATEURS CREDITEURS

Cette rubrique s'élève au 30 Juin 2026 à 177.919 dinars contre 375.262 dinars au 30 Juin 2025 et se détaille ainsi :

	<u>30/06/2026</u>	<u>30/06/2025</u>	<u>31/12/2025</u>
Gestionnaire	39 041	38 547	40 115
Dépositaire	19 045	49 378	38 529
Distributeurs	119 833	287 337	229 246
Total	177 919	375 262	307 890

NOTE 8 : AUTRES CREDITEURS DIVERS

Cette rubrique s'élève au 30 Juin 2026 à 26.104 dinars contre 17.720 dinars au 30 Juin 2025 et se détaille ainsi :

	<u>30/06/2026</u>	<u>30/06/2025</u>	<u>31/12/2025</u>
Redevance CMF	6 139	6 076	6 676
Charges à payer	19 965	11 644	24 421
Total	26 104	17 720	31 097

NOTE 9 : CAPITAL

Les mouvements enregistrés sur le capital au cours de la période allant du 1er Janvier au 30 Juin 2026 se détaillent ainsi :

Capital au 31-12-2025

Montant	73 852 007
Nombre de titres	743 370
Nombre d'actionnaires	849

Souscriptions réalisées

Montant	17 491 631
Nombre de titres émis	176 065
Nombre d'actionnaires nouveaux	28

Rachats effectués

Montant	(17 622 074)
Nombre de titres rachetés	(177 378)
Nombre d'actionnaires sortants	(67)

Autres mouvements

Plus (ou moins) values réalisées sur cession des titres	1 032
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	9 476
Régularisation des sommes non distribuables	92

Capital au 30-06-2026

Montant	73 732 164
Nombre de titres	742 057
Nombre d'actionnaires	810

NOTE 10 : REVENUS DU PORTEFEUILLE TITRES

Les revenus du portefeuille-titres totalisent 800.914 dinars pour la période allant du 01/4 au 30/06/2026, contre 916.255 dinars pour la même période de l'exercice 2025, et se détaillent comme suit :

	<u>du 01/04</u> <u>au</u> <u>30/06/2026</u>	<u>du 01/01</u> <u>au</u> <u>30/06/2026</u>	<u>du 01/04</u> <u>au</u> <u>30/06/2025</u>	<u>du 01/01</u> <u>au</u> <u>30/06/2025</u>	<u>2025</u>
<u>Dividendes</u>					
- des titres OPCVM	-	-	140 602	140 602	140 602
<u>Revenus des obligations et valeurs assimilées</u>					
<i>Revenus des obligations</i>					
- intérêts	327 730	631 711	248 887	517 545	1 020 865
<i>Revenus des titres émis par le trésor et négociables sur le marché financier</i>					
- intérêts (BTA et Emprunt National)	473 184	946 500	526 767	1 052 725	2 070 994
Total	800 914	1 578 211	916 255	1 710 872	3 232 462

NOTE 11 : REVENUS DES PLACEMENTS MONETAIRES

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01/04 au 30/06/2026 à 337.086 dinars, contre 407.499 dinars pour la même période de l'exercice 2024, et se détaille ainsi :

	<u>du 01/04</u> <u>au</u> <u>30/06/2026</u>	<u>du 01/01</u> <u>au</u> <u>30/06/2026</u>	<u>du 01/04</u> <u>au</u> <u>30/06/2025</u>	<u>du 01/01</u> <u>au</u> <u>30/06/2025</u>	<u>2025</u>
Intérêts des dépôts à vue	5 848	16 727	82 192	95 648	40 773
Intérêts des dépôts à terme	95 552	190 118	-	-	311 429
Intérêts des certificats de dépôt	233 522	520 012	325 307	512 848	1 189 678
Intérêts des billets de trésorerie	2 164	2 164	-	-	-
Total	337 086	729 021	407 499	608 496	1 541 881

NOTE 12 : REVENUS DES PRISES EN PENSION

Les intérêts perçus au titre des opérations de prises en pension s'analysent comme suit :

	<u>du 01/04</u> <u>au</u> <u>30/06/2026</u>	<u>du 01/01</u> <u>au</u> <u>30/06/2026</u>	<u>du 01/04</u> <u>au</u> <u>30/06/2025</u>	<u>du 01/01</u> <u>au</u> <u>30/06/2025</u>	<u>2025</u>
Intérêts au titre des opérations de prises en pensions livrées	150 637	307 076	148 632	289 502	546 855
Total	150 637	307 076	148 632	289 502	546 855

NOTE 13 : CHARGES DE GESTION DES PLACEMENTS

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01/04 au 30/06/2026 à 171.402 dinars, contre 169.235 dinars pour la période allant du 01/04 au 30/06/2025, se détaillant ainsi :

	<u>du 01/04</u> <u>au</u> <u>30/06/2026</u>	<u>du 01/01</u> <u>au</u> <u>30/06/2026</u>	<u>du 01/04</u> <u>au</u> <u>30/06/2025</u>	<u>du 01/01</u> <u>au</u> <u>30/06/2025</u>	<u>2025</u>
Rémunération du gestionnaire	39 042	79 050	38 548	70 856	149 840
Rémunération du dépositaire	19 045	38 561	18 804	34 564	73 093
Rémunération des distributeurs	113 316	229 437	111 883	205 654	434 901
Total	171 402	347 047	169 235	311 074	657 833

NOTE 14 : AUTRES CHARGES

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01/04 au 30/06/2026 à 32.007 dinars, contre 25.697 dinars pour la période allant du 01/04 au 30/06/2025, se détaillant ainsi :

	<u>du 01/04</u> <u>au</u> <u>30/06/2026</u>	<u>du 01/01</u> <u>au</u> <u>30/06/2026</u>	<u>du 01/04</u> <u>au</u> <u>30/06/2025</u>	<u>du 01/01</u> <u>au</u> <u>30/06/2025</u>	<u>2025</u>
Redevance CMF	19 045	38 561	18 804	34 564	73 093
Taxes	3 164	6 294	2 359	4 719	9 489
Frais bancaires	8	16	29	61	299
Frais de publications	1 273	2 532	1 528	3 021	6 102
Honoraires commissaire aux comptes	6 523	12 973	988	1 954	19 512
Jetons de Présence	1 995	3 967	1 989	3 956	8 000
Total	32 007	64 343	25 697	48 274	116 495

NOTE 15 : REMUNERATION DU GESTIONNAIRE, DU DEPOSITAIRE ET DES DISTRIBUTEURS

Rémunération du gestionnaire :

La gestion de l'UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV est confiée à la société d'intermédiation en bourse "UNION CAPITAL" ex "COFIB CAPITAL" ayant absorbé "UBCI BOURSE". Celle-ci est chargée des choix des placements et de la gestion administrative et comptable de la société. En contrepartie de ses prestations, le gestionnaire perçoit une rémunération de 0,205% TTC l'an, calculée sur la base de l'actif net quotidien.

Rémunération du dépositaire :

L'UBCI assure la fonction de dépositaire de fonds et de titres. En contrepartie de ses services, l'UBCI perçoit une rémunération de 0,1% TTC l'an, calculée sur la base de l'actif net quotidien.

Rémunération des distributeurs :

L'UNION CAPITAL et l'UBCI assurent la fonction de distributeurs. En contrepartie de leurs services, l'UNION CAPITAL et l'UBCI perçoivent une rémunération de 0,595% TTC l'an, calculée sur la base de l'actif net quotidien et partagée entre eux en prorata de leurs distributions.

Union Capital a suspendu la facturation de sa part à compter du troisième trimestre 2025, dans l'attente de la régularisation de sa situation et de l'obtention de l'agrément relatif au changement de distributeur.